



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE DU MARDI 13 DÉCEMBRE 2011

<http://cgt-ford.com>

Mardi 13 décembre 2011

Marche de l'entreprise : C'est le directeur général de FAI qui a fait la présentation de l'avancement (ou pas) des projets en cours.

Racks : les besoins identifiés sont de 100 racks Fox par semaine à partir du 2 janvier 2012. La capacité de production augmente progressivement, mais reste loin de l'objectif de 20 racks par jour. Pour y parvenir, le secteur va passer de 10 à 13 soudeurs par équipe (= formations), ajout d'opérateurs, process de fabrication est en cours d'amélioration et les leçons de la visite de l'entreprise Villajos à Valence sont en cours d'analyse. De plus, un monteur MAZAK est venu semaine 49 pour optimiser les paramètres et programmes de découpe de la 3D. Pour finir, le ME travaille avec un concepteur et un spécialiste soudure pour optimiser les spécifications pour une fabrication plus facile.

139 Racks ont été expédiés à KEP à ce jour. 80 collègues travaillent à présent sur le secteur. Si la qualité de fabrication est très bonne, la priorité de la direction semble aujourd'hui d'améliorer la rentabilité (cadences/coût). Il y a des concurrents !

Du point de vue de la CGT-Ford, la priorité se trouve du côté des conditions de travail. Nous avons déjà dénombré et fait remonter beaucoup de problèmes tant sur la sécurité que sur la santé des collègues sur ce secteur (voir nos questions DP et CHSCT) et des solutions n'ont pas toujours été trouvées. Nous resterons vigilants.

Double embrayage : ce projet en est au stade de la fabrication des prototypes CP. Ces prototypes doivent utiliser les mêmes procédés que la fabrication en série mais tout n'est pas fait à FAI mais aussi chez les fabricants d'outils et de machines qui arriveront plus tard : emboutissage chez Beier, usinage à FAI sur des machines réutilisées, la soudure chez Fives Cinetic et enfin l'assemblage à FAI. A noter qu'il y a encore des grains de sable car certaines pièces achetées ne sont pas fabriquées avec le procédé de grande série et des pièces embouties sortent non conformes actuellement.

Il est prévu de travailler en 2x8 car nous devons livrer 239 double embrayages CP d'ici à la semaine 9. Deux changements techniques sont encore à l'étude : la mesure à 100% du couple au point mort du double embrayage et l'équilibrage dynamique des pièces. Ceci amènerait des investissements supplémentaires en machines mais c'est encore vague. C'est un projet critique pour Ford et GFT et il est majoritairement géré par FAI. Job #1 en février 2013 confirmé pour un volume estimé à 190 000 pièces par an.

Carter Fox : pas d'avancée depuis le mois dernier sauf que la direction a retrouvé la machine Heller ! Elle est toujours chez le fournisseur. En effet, il y a encore des soucis de qualité qui serait dus au brut. Un nouveau brut devrait être disponible mais pas avant mi avril 2012 ! Et la machine Heller qui devait être livrée le mois dernier ne le serait plus maintenant que lorsqu'elle fera des pièces bonnes. Que de temps perdu ! 32 emplois sont concernés.

6F35 : le retard s'accumule. Aujourd'hui, c'est à cause des fournisseurs de pièces achetées qui seraient trop chers par rapport à ce que Ford avait envisagé. A vouloir trop tirer les coûts, il arrive un moment où ça ne passe plus ! La CGT-Ford a proposé de faire une partie de ces pièces ici. La direction a répondu que c'est à l'étude... Ben voyons !

Du coup, d'après la direction, le Job #1 pourrait être (sera vraisemblablement) décalé de 3 mois de mai à aout 2013. Mais rien d'inquiétant pour Ford puisque l'usine de Van Dyke a la capacité de livrer temporairement les usines européennes. Après ça, il ne manquerait plus que l'usine chinoise démarre avant nous ! Pour tenter de nous rassurer, la direction dit que même si la capacité planifiée reste à 130 000 boîtes par an, les besoins pourraient être supérieurs à partir de 2014. Mais ça ne signifie pas qu'on y gagnera quelque chose puisque des études sont en cours pour nous passer en SD mais aussi du côté de Van Dyke. Il y aurait aussi la possibilité de faire une extension de capacité à FAI mais cette idée qui avait été

avancée il y a quelques mois en réunion CE au début du projet 6F semble de plus en plus s'éloigner. Pas très rassurant tout ça !

Tableau récapitulatif de la direction :

	Job #1	Invest.	Eng.	Emplois
TTH / GFT				150
Racks	Q3 2011	4m€	4m€	78
Double embrayage	Q1 2013	19m€	13m€	84
Carter Fox	Q3 2012	8m€	7m€	32
6F35	Q3 2013	91m€	50m€	486
Total		122m€	74m€	830

ATR: ils sont repoussés à l'année prochaine. Voir détail obtenu en réunion des DP :

- | | |
|---|---|
| <u>Zone A :</u> | <u>Zone D :</u> |
| - cc2028 : race US (décembre 2011 à juin 2012) | - cc 2022 : huilage 7B446 (décembre 2011) |
| - cc 2010 : plaque séparatrice (décembre 2011) | - cc 2023 et 2022 : carter 7L675/assemblage et huilage 7B446 (attente brut) |
| - cc2025 : convertisseur (janvier / février 2012) | |

- | | |
|--|--|
| <u>Zone B :</u> | <u>Zone W :</u> |
| - cc 2035 : cover (attente brut) | - cc 2052 : main control (janvier 2012) |
| extension 4X2 & 4x4 (attente cup) | - cc 2053 : carter E (janvier 2012) extension (janvier 2012) |
| - cc 2031 : body E (attente brut) | |
| - cc 2034 : support center (attente brut) | |
| - cc 2032 : pompe S (attente couronne 7C011) | |

Prêt de main d'œuvre à GFT : la CGT-Ford demande pourquoi des collègues prêtés à GFT se voient imposer des congés en début d'année prochaine ? La direction explique que c'est dû au redémarrage très doux de GFT. Nous considérons que ce traitement est injuste du fait qu'ils sont prêtés à GFT pour éviter de l'APLD. Les directions de FAI et de GFT utilisent pourtant leurs congés comme bon leur semble pour augmenter leur flexibilité. GFT a moins d'intérimaires en prenant des salariés de FAI mais les traite de la même manière ! Un coup j'te veux, un coup j'te jette. Ce traitement devrait se répéter semaine 9 puisque GFT sera en partie fermée. Aucune information ne nous a été donnée sur les conséquences que ça aura sur FAI.

Préretraites à GFT : un plan de préretraite pour le personnel de 58 ans et plus va être mis en place à GFT. Il concernerait environ 30 salariés sur 60 possibles. Et comme par hasard, la direction nous annonce qu'une dizaine de collègues de FAI pourraient être embauchés là-bas à leur demande. Nous n'avons pas eu d'info sur la façon dont la direction entend s'y prendre mais c'est encore des emplois de perdus à FAI. Pour nous, chaque départ doit être remplacé par une embauche. D'ailleurs, nous avons fait remarquer que l'objectif des 1000 emplois minimum ne pourra pas être tenu d'ici à 2014 étant donné l'érosion naturelle. La direction qui n'est plus à ça prêt a répondu que les 1000 emplois pourraient être couverts par des intérimaires ! Jamais ça n'avait été dit comme ça auparavant ! Ni à nous ni aux pouvoirs publics qui fiancent pour de vrais emplois !

Modification du règlement intérieur : outre une mise à jour en ce qui concerne le harcèlement et la violence au travail qui s'inspire largement de l'Accord National Interprofessionnel du 26 mars 2010, l'utilisation des téléphones, lecteurs MP3 et autres médias deviennent strictement interdits dans les allées, au poste de travail et hors pauses sauf urgence : soyez prudents !

Avis des élus du CE sur modification du règlement : 5 blancs (dont 4 CGT), 2 pour, 1 pas d'avis.

Avis des élus du CE sur le report du dossier d'une demande de CIF : 4 contre (CGT), 4 blancs.

Bilan formation : il y a eu pour 525 867,63€ de formation en 2011.

Il y a eu 32 dossiers CIF déposés, 3 sont terminés, 5 ont été refusés par le FONGECIF, 2 annulés par les demandeurs, 1 accepté mais pas encore effectif, trois sont en attente de décisions FONGECIF, un reporté à la demande de la direction (celui où il a été demandé l'avis des élus CE (voir ci-dessus)), et dix sept sont en cours.

Il y a eu 38 dossiers DIF, 4 ont été refusés (pour la direction les demandes doivent avoir un rapport avec l'activité dans l'entreprise) et 34 acceptés.

Bilan APLD pour octobre : il y a eu 4114 heures déclarées en chômage partiel et 225 salariés ont été concernés. FAI a touché 21 827€ de l'état. Ça semble peumais c'est dû au fait que 937 personnes étaient concernés par des congés ou RTT pour un total de 23 662 heures.

Fonctionnement du CE pour 2012 : les salariées du CE seront aussi en APLD, néanmoins, le CE sera ouvert tous les jours de 10 à 16 Heures. D'autre part, le secrétaire du CE a fait régulariser la situation des salariées du CE en demandant à ce que le médecin du travail de FAI les prenne en charges. Ça n'était jusque là pas le cas.